



POLE REVENDICATIF/ ASSOCIATIF SANTAIRE COMPTRE RENDU

Paris, le 1^{er} février 2016

Nom du fichier : ccn99_cpn22jan16_160201A

Total page(s) : 2

Réf. : RG/GS

Objet : Commission paritaire nationale de négociation CCN 99 du 22 janvier 2016

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE NEGOCIATION CLCC DU 22 JANVIER 2016

Représentaient la CFDT : Rachel GUILBAULT, Daniel KELLER, Alain MESSEGUER, Philippe PENAUD.

Accord de méthode relatif au processus de concertation et de consultation des IRP dans le cadre des fusions entre CLCC

Un débat s'engage sur le bien-fondé des fusions entre centres.
La CFDT, seule organisation syndicale à avoir fait des propositions écrites :

- souligne la difficulté d'entrer en négociation sur « comment » mettre en œuvre les fusions, lorsque le « pourquoi » du choix des fusions n'a pas fait l'objet d'un diagnostic partagé avec les organisations syndicales ;
- alerte les autres organisations syndicales sur le fait qu'Unicancer se fait accompagner par un consultant extérieur ;
- se positionne en faveur de la négociation d'un accord de méthode, pour que les salariés et leurs représentants soient outillés face à ce vaste sujet de restructuration.

Unicancer précise qu'il s'agit d'un accord-cadre qui doit se décliner au local après son éventuelle signature.

La CFDT fait remarquer que le Comité Social de Concertation est le parent pauvre de l'accord et propose notamment :



- que les DG préfigurateurs et que le consultant d'Unicancer fassent des points d'avancements de leur mission en CSC,
- qu'un diagnostic des évolutions d'emploi à 3/5 ans soit établi dans cette instance,
- que cette instance dispose des relevés de décisions des « ICPI » (Voir plus bas) et d'un état des lieux des statuts des collectifs fusionnés.

La CFDT demande également :

- le nom du cabinet externe qui accompagne Unicancer, le cahier des charges et le coût de leur prestation,
- plus de garanties sur l'emploi et sur la mobilité des salariés,
- plus de moyens pour les « Instances de Concertation Préfiguratrices de l'Inter-région » (ICPI) : des réunions plus fréquentes, impliquant d'avantages les organisations syndicales locales,
- la possibilité de prolonger le temps de la concertation au-delà de janvier 2017.

A noter sur ce dossier, aucune intervention de la CFTC ; et pas de propositions de la CGC qui ne souhaite pas rentrer dans le contenu de l'accord.

L'après-midi, Unicancer entend poursuivre sur l'accord de méthode. Les organisations syndicales demandent à Unicancer de poursuivre l'ordre du jour prévu à savoir :

- les augmentations générales des salaires,
- l'évolution de la CC99 avec les dispositions relatives aux praticiens ainsi que la structure de rémunération et la politique salariale.

Unicancer rappelle le caractère supra-légal de l'accord de méthode proposé, et insiste pour en poursuivre la lecture.

Unicancer considère que le climat ne serait pas suffisamment serein pour aborder la question de l'augmentation générale des salaires.

Suite à de multiples interventions aboutissant à une suspension de séance, la CFDT indique à Unicancer que le climat serein, qu'elle appelle de ses vœux, ne sera pas au rendez-vous si les points suivants de l'ODJ ne sont pas abordés cette mise en garde ne fait pas changer d'avis la délégation patronale. Dont acte, les OS quittent la table.

Prochaines CNP les 10 et 11 février 2016.

Doivent être abordés les 3 thèmes de négociations : les salaires, l'accord de méthode sur les fusions, les classifications.

Les négociateurs